

**Club technique régional des SCOT en région Centre-Val de Loire**  
**Journée du jeudi 21 mars 2019 sur des questions d'actualités**  
**Restitution de la journée**

Ouverture par **Guy BOUHIER de l'Ecluse chef du Service Bâtiment Logement Aménagement Durable de la DREAL** (suite à empêchement de Pierre BAENA, directeur-adjoint de la DREAL)

1- Projet de SRADDET du Conseil Régional Centre-Val de Loire  
par **Nathalie ARTIGES-MAUNOURY** directrice de projet SRADDET au Conseil Régional

Une élaboration concertée, un document intégrateur et prescriptif, une mise en ligne en janvier 2019 (rapport, fascicule, annexes), avec au final 4 orientations stratégiques, 20 objectifs et 47 règles générales dans le projet de SRADDET ; de nombreux exemples donnés en séance illustrent le contenu du projet. Une centaine de personnes publiques ont été consultées pour rendre un avis d'ici début avril 2019). Une enquête publique se tiendra sur la période mai-juillet 2019. L'intervenante a indiqué que le contenu du schéma a été élaboré à partir d'une large concertation conduite pendant un an et demi et que le Conseil Régional n'a pas voulu contraindre les territoires en leur laissant une grande marge d'action locale pour territorialiser ce schéma. Les échanges en séance portent sur le souhait de prise en compte des spécificités territoriales, sur l'objectif n°5 portant sur le foncier, sur des inquiétudes relatives aux contraintes qui pourraient être induites et sur les moyens disponibles pour atteindre les objectifs fixés.

2- Etat d'avancement des SCOT et PLU intercommunaux en région Centre Val de Loire  
par Arnaud **BALSON** du Service Bâtiment Logement Aménagement Durable de la DREAL.

19 SCOT sont en vigueur dont 10 en révision ; 13 SCOT sont en cours d'élaboration.  
7 PLUi sont en vigueur dont 2 en révision ; 53 PLUi sont en cours d'élaboration.

3- Volet planification de la loi ELAN promulguée fin novembre 2018  
par **Pierre MIQUEL** chargé de mission SCOT au Ministère (DGALN/DHUP/QV3)

L'article 46 de la loi ELAN annonce deux ordonnances de simplification, dont l'une sur l'objet, le périmètre et le contenu du SCOT. L'intervenant donne divers éclairages récents sur l'utilité des SCOT (qui est reconnue), leur contenu (émergence de la notion de SCOT « à la carte »), et leurs articulations (avis divergents à ce sujet). Une vaste concertation a été engagée par le Ministère. L'objectif étant de ratifier les ordonnances en mai 2020.

A noter aussi, l'article 169 de la loi ELAN concernant un renforcement de la place de l'urbanisme commercial, via le nouveau DAAC, devenu obligatoire à terme, pour chaque délibération de prescription d'un SCOT prise après publication de la loi ELAN.

4- Aménagement Numérique du territoire et SCORAN version 3 de 2019  
par **Olivier JOUIN** directeur du GIP RECIA Centre-Val de Loire

Piloté par le préfet de région et le Président du Conseil Régional, une large concertation a permis d'associer les départements, les agglomérations et de nombreux acteurs pour actualiser la SCORAN version 2 de 2014 et mettre en place une recherche de cohérence sur le territoire : infrastructures, usages, et gouvernance. Le privé finance maintenant plus qu'avant. L'ambition du THD se concrétise partout. L'investissement dans la fibre se généralise : 583 000 prises (fibre) devraient être faites en agglomérations d'ici 2021. Et des pylônes se déploieront encore pour couvrir les zones blanches en téléphonie mobile, et notamment en 4G. Les situations rurales varient selon les départements. Question infrastructures, les financements seraient presque calés ; le Sud de la région (Berry) restant en attente d'un arbitrage (réunion CRSN lundi 25 mars avec le ministre Julien Denormandie). La nouvelle SCORAN version 3 insiste sur la question des usages, pour un « projet numérique partagé » (dont médiations territoriales et inclusion).

5- Inter-territorialités développées par les Contrats de Réciprocité de Tours-Métropole Val-de-Loire par Jérôme **BARATIER**, directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

Tours-Métropole Val de Loire a 22 communes et presque 300 000 habitants. Croissance démographique, évolution des emplois, flux de voitures, échanges d'actifs, et déménagements, sont l'objet de cartes départementales ; elles montrent diverses interdépendances et interactions entre Tours-Métropole Val-de-Loire et les autres EPCI du dép. 37 ; tous (sauf un) ont signé un contrat de réciprocité en janvier 2019, en présence de la préfète d'Indre et Loire, avec six priorités de coopérations : développement économique, tourisme, politique alimentaire, mobilités, déchets et énergie. Les premières actions en rapport seraient inscrites au budget 2020 des EPCI. Ce dispositif est porté politiquement par les présidents d'EPCI.

6- Les villes moyennes : des trajectoires diversifiées au sein des systèmes territoriaux par **Annabelle BOUTET** cheffe du bureau prospective et études, Direction des stratégies territoriales au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

Une ville moyenne est ici caractérisée par le cumul de 3 critères (plus de 20 000 hab en Unité Urbaine, grand pôle urbain selon le zonage INSEE, sans être métropole). La définition retenue conduit à identifier 203 villes moyennes ; elles sont très différentes mais en majorité les communes-centres voient leur population baisser. Et 30 d'entre elles s'avèrent particulièrement fragiles selon une première approche de notation de leur fragilité. Les écarts de situations se sont accentués depuis 2008. Un zoom est présenté au final sur les villes moyennes en Centre-Val de Loire.

Ouvrage CGET : Regards croisés sur les villes moyennes (des trajectoires diversifiées), février 2018, 82 pages, documentation française.

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/regards-croises-sur-les-villes-moyennes>

7- Le projet de loi sur les mobilités

par **Didier MERILLAC**, animateur mobilité durable, du Service Déplacements de la DREAL CVdL

Titre I - Améliorer la gouvernance en matière de mobilités pour mieux répondre aux besoins quotidiens ....

Titre II - Réussir la révolution des nouvelles mobilités

Titre III - Développer les mobilités propres et actives

Titre IV - Programmation des investissements dans les transports

Titre V - Simplification et mesures diverses

En l'état, le projet de loi comporte les 5 titres ci-dessus. Les divers éclairages donnés en séance concernent : droit à la mobilité, AOM régionale, ressort territorial, versement mobilité, plan de mobilité, zone à faibles émissions, open data, information multimodale, nouvelles mobilités, droit à la prise. Les débats se poursuivent ; promulgation de la loi probablement en septembre 2019.

8- Prochaines sessions du club par **Francis LALBA**, chargé de mission cohérence territoriale au service SBLAD de la DREAL Centre-Val de Loire.

Voir page suivante, des thématiques futures possibles.

**Contact :** [club-scot.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:club-scot.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)

**Les archives** en ligne du club comportent les diaporamas et supports des intervenants.

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/club-technique-regional-des-scot-r637.html>

PS : les questionnaires d'évaluation récupérés complets en fin de journée du 21 mars 2019, donnent 84 % de satisfaction des présents ("parfaitement" ou "en grande partie").

## **Historique du club technique régional des SCOT**

La DREAL Centre-Val de Loire anime un club technique régional des SCOT composé des DDT, chefs de projet ou directeurs de SCOT, agences d'urbanisme, INSEE et des services du Conseil Régional Centre-Val de Loire. Pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, d'informations, et d'outils, en progressant collectivement, ce club se réunit deux fois par an sur invitation.

(...)

- n° 9 Habitat, logement et "analyse des résultats" des SCOT (22 avril 2015)
- n°10 Energie-Air-Climat (17 septembre 2015)
- n°11 Schémas « environnementaux » : SRCE, SDAGE LB, PGRI LB (jeudi 25 février 2016)
- n°12 Mobilités, déplacements, transports (mardi 5 juillet 2016)
- n°13 Urbanisme commercial (jeudi 17 novembre 2016)
- n°14 Risques d'inondations (jeudi 22 juin 2017) en DDT à Blois
- n°15 Questions d'actualités (jeudi 22 février 2018)
- n°16 Questions d'actualités (jeudi 21 mars 2019)

## **Thématiques futures possibles du club régional des SCOT**

- n°17 Air Energie Climat (jeudi 26/09/19 ou jeudi 17/10/2019 ?)
- n°18 Paysages ?
- n°19 Nouveau mécano de la planification territoriale (SRADDET-SCOT-PLUi) ?
- n°20 Thématique à choisir entre
  - Artificialisation et consommation de l'espace
  - Risques d'inondation
  - Economie, foncier économique, développement économique, projet de territoire
  - Développement urbain des huit principales agglomérations de la région Centre-Val de Loire
  - Bilans d'étape des SDAGE, PGRI, Plan de gestion Val de Loire, SRCE, SRCAE, ..
  - Grandes infrastructures et grands projets (anticipations, impacts, séquence ERC, ...)
  - L'eau

à débattre.